CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74547** **VALABLE JUSQU'AU** **17/09/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990

Raison sociale : EURL J P CHARP COUVERT ZINGUER ISOLAT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/06/2024

Capital : 51 000

6 IMPASSE DES CHARDONS
31140 AUCAMVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUCAMVILLE

Siret : 353 022 064 00037

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0033392

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J62560A1254000 / 002 201649/0.

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J62560A1254000 / 002 201649/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 61 70 58 92 **Fax :**

Portable : 0687857952

Responsabilité légale :
PINTO BASTIEN GÉRANT / PINTO JOSE CO-GÉRANT

Site Internet : https://www.charpente-toulouse.fr/

E-mail : jpcharpentes@gmail.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 129 654 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	11	02/07/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 11:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E74547** **VALABLE JUSQU'AU** **17/09/2027**

ÉDITÉ LE **26/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/06/2024
Capital : 51 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUCAMVILLE

Siret : **353 022 064** **00037**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 0033392

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J62560A1254000 / 002 201649/0.

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J62560A1254000 / 002 201649/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **EURL J P CHARP COUVERT ZINGUER ISOLAT**

6 IMPASSE DES CHARDONS
31140 AUCAMVILLE

Téléphone : 05 61 70 58 92 **Fax :**
Portable : 0687857952

Site Internet : https://www.charpente-toulouse.fr/
E-mail : jpcharpentes@gmail.com

Responsabilité légale :
PINTO BASTIEN GÉRANT / PINTO JOSE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	06/04/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 11:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.